

RDV POST-PERMIS



La formation 7 heures post permis a pour objectif d'engager une prise de conscience des risques routier au moment où le jeune conducteur a acquis davantage d'assurance au volant. À l'issue de celle-ci, les participants réduiront leur période probatoire. En d'autres termes, ils obtiendront les 12 points de leur permis de conduire plus rapidement (jusqu'à 1 an). Il est possible de la suivre volontairement entre 6 mois à 1 an après l'obtention du permis auto B.

Déroulement et durée de la formation :

- La formation est assurée par un enseignant diplômé de la conduite et de la sécurité routière.
- 7 heures minimum de formation sur la même journée.

À quoi sert la formation post permis conducteur novice ?

Près d'un quart des accidents impliquent un conducteur novice, ayant moins de 2 ans de permis. La formation post permis intervient au moment où les jeunes conducteurs acquis davantage d'assurance au volant afin d'éviter un sentiment sur confiance et un manque de sécurité et de vigilance. La formation permet de mieux sensibiliser les conducteurs novices aux dangers de la route et aux situations à risques.

En suivant la formation, la période probatoire est réduite à 2 ans au lieu de 3 ans pour les formations traditionnelles et à 1 an et demi au lieu de 2 ans pour ceux qui ont bénéficié de la conduite accompagnée.



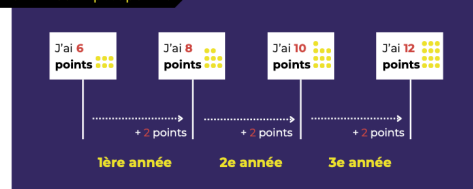
Comment raccourcir le délai pour acquérir ses 12 points avec "une formation post permis" ?



CAS N°1 :

J'ai eu le permis en conduite traditionnelle

SANS
la formation post permis



Comment raccourcir le délai pour acquérir ses 12 points avec "une formation post permis" ?



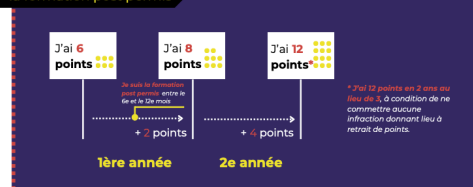
CAS N°2 :

J'ai eu le permis en conduite accompagnée

SANS
la formation post permis



AVEC
la formation post permis



AVEC
la formation post permis



Quels sont les prérequis pour s'inscrire ?

- Vous êtes titulaire d'un premier permis de conduire B depuis au moins 6 mois et au plus 12 mois.
- Vous n'avez pas commis d'infractions ayant donné lieu à un retrait de points, mesure de restriction ou de suspension de droit à conduire pendant la période probatoire.

Déroulement de la journée :

1. Accueil et présentation

Présentation des objectifs, du cadre réglementaire et des modalités de réduction de la période probatoire.

2. Auto-évaluation du conducteur

Questionnaire individuel et échanges permettant d'analyser son profil, ses habitudes et sa perception du risque.

3. Analyse des comportements et perception des risques

Travail collectif à partir de situations concrètes (supports visuels, échanges, éventuellement simulateur encadré) afin d'améliorer l'anticipation et la vigilance.

4. Étude de situations complexes

Analyse de scénarios de conduite réalistes pour renforcer la prise de décision et la gestion des situations à risque.

5. Mobilité et comportements à risque

Réflexion autour des situations typiques des jeunes conducteurs : pression des pairs, fatigue, téléphone, soirées.

6. Bilan et engagement personnel

Synthèse de la journée et engagement individuel en faveur d'une conduite plus responsable.
Remise de l'attestation officielle de suivi de formation.